

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT
LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019

Date de convocation : 16/09/2019

2019-030

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-neuf, le trente du mois de septembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, C. FORMONT, V. LEROY, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE, M. DEGAUCHY, F. LOIFERT

Absents excusés : R. LETOMBE

Absents non excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°30 : SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE – RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2018.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ».

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2018 du Syndicat d'Energie de l'Oise.
- Indique qu'il est indispensable de préserver dans la future réforme territoriale les syndicats de grande taille faisant converger l'efficacité technique, économique et environnementale avec la solidarité sociale et territoriale.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 30 septembre 2019.

Le Maire
Daniel CHARLET

